



Natation pour toutes les classes de 6ème

publié le 03/09/2021

Madame, monsieur,

Dès lundi 6 septembre, tous les élèves de 6ème débiteront un cycle natation à la piscine découverte de Marans (l'eau est chauffée !). Les séances se déroulent sur les heures d'EPS et pendant tout le mois de septembre. Apprendre à nager à tous les élèves est une priorité nationale, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences. Ainsi, pour chaque séance, 3 professeurs d'EPS pour 2 classes (ou 2 professeurs pour une seule classe) encadreront vos enfants et permettront à chacun d'évoluer à son rythme. Les élèves doivent donc avoir leurs affaires de natation pour toutes les séances d'EPS du mois de septembre (prévoir un petit sac indépendant, le cartable restera au collège) : maillot de bain, serviette, petit goûter (barre de céréale, compote à boire ...). Prévoir également des chaussures confortables pour le trajet qui se fait à pieds (environ 1,2 kms) et une tenue adaptée aux conditions météo. Le déplacement doit se faire dans le calme, sans bruit excessif, en respectant strictement les consignes données par les enseignants.

Un deuxième cycle natation aura lieu en juin.

L'objectif principal de ces cycles est la **validation de l'Attestation du Savoir Nager Scolaire** qui valide les compétences et connaissances suivantes permettant de nager en sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé (piscine, plan d'eau calme à pente douce ...), le test doit être réalisé sans lunettes, sans pince-nez, dans le grand bassin :

Motricité :

Parcours à réaliser en continuité, sans reprise d'appuis au bord du bassin et sans lunettes :

- ▶ à partir du bord de la piscine, entrer dans l'eau en chute arrière ;
- ▶ se déplacer sur une distance de 3,5 mètres en direction d'un obstacle ;
- ▶ franchir en immersion complète l'obstacle sur une distance de 1,5 mètre ;
- ▶ se déplacer sur le ventre sur une distance de 15 mètres ;
- ▶ au cours de ce déplacement, au signal sonore, réaliser un surplace vertical pendant 15 secondes puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ▶ faire demi-tour sans reprise d'appuis et passer d'une position ventrale à une position dorsale ;
- ▶ se déplacer sur le dos sur une distance de 15 mètres ;
- ▶ au cours de ce déplacement, au signal sonore réaliser un surplace en position horizontale dorsale pendant 15 secondes, puis reprendre le déplacement pour terminer la distance des 15 mètres ;
- ▶ se retourner sur le ventre pour franchir à nouveau l'obstacle en immersion complète ;
- ▶ se déplacer sur le ventre pour revenir au point de départ.

Connaissances et attitudes :

- ▶ Savoir identifier la personne responsable de la surveillance à alerter en cas de problème ;
- ▶ connaître les règles de base liées à l'hygiène et la sécurité dans un établissement de bains ou un espace surveillé ;
- ▶ savoir identifier les environnements et les circonstances pour lesquels la maîtrise du savoir-nager est adaptée.

Les élèves qui valideront l'ASSN dès le mois de septembre, bénéficieront de séances plus orientées sur la nage sportive proprement dite.

L'ensemble des compétences travaillées au cours du cycle pourra être évalué comme toutes les autres activités enseignées en EPS.

L'équipe EPS.